

Risques infectieux en soins ambulatoires : point de vue des infirmiers libéraux

15 juin 2018

Abdel IAZZA
Infirmier libéral

La profession en Ile-de-France :

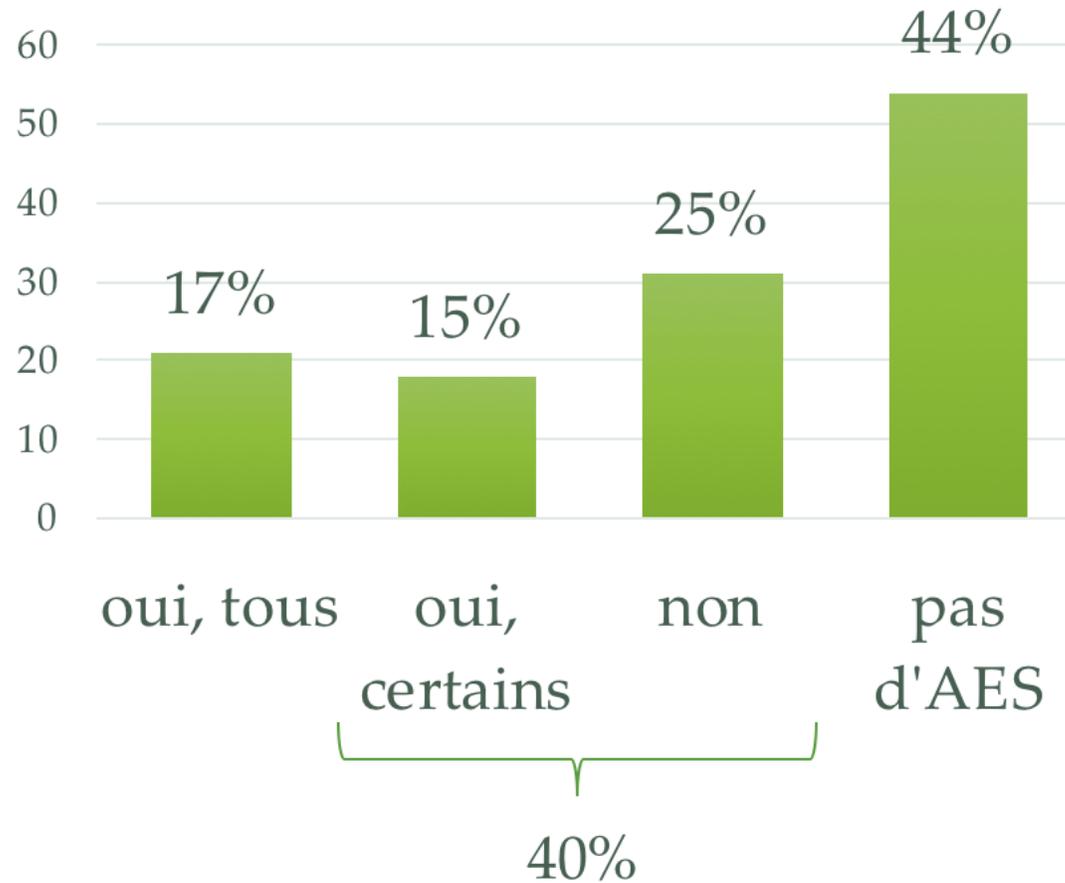
- 7 420 infirmiers libéraux ;
- Très bon maillage territorial grâce à la mise en place du zonage (contraintes à l'installation) ;
- Nécessité d'avoir travaillé au moins deux ans en structure avant de s'installer ;
- Environ 30 patients vus par IDEL par jour en moyenne ;
- Travail en équipe (obligation continuité des soins) ;
- 95 % de l'activité au domicile ;
- Obligation contrat DASRI.

Les difficultés :

« on ne peut pas toujours travailler dans des conditions idéales » :

- Habitats parfois inadaptés ;
- Présence d'animaux domestiques ;
- Lenteur à la mise en place systématique d'outils permettant d'avoir un Compte Rendu d'Hospitalisation (CRH) ;
- Matériel non sécurisé : risque d'AES (voir enquête, méconnaissance risques).

Déclaration des AES



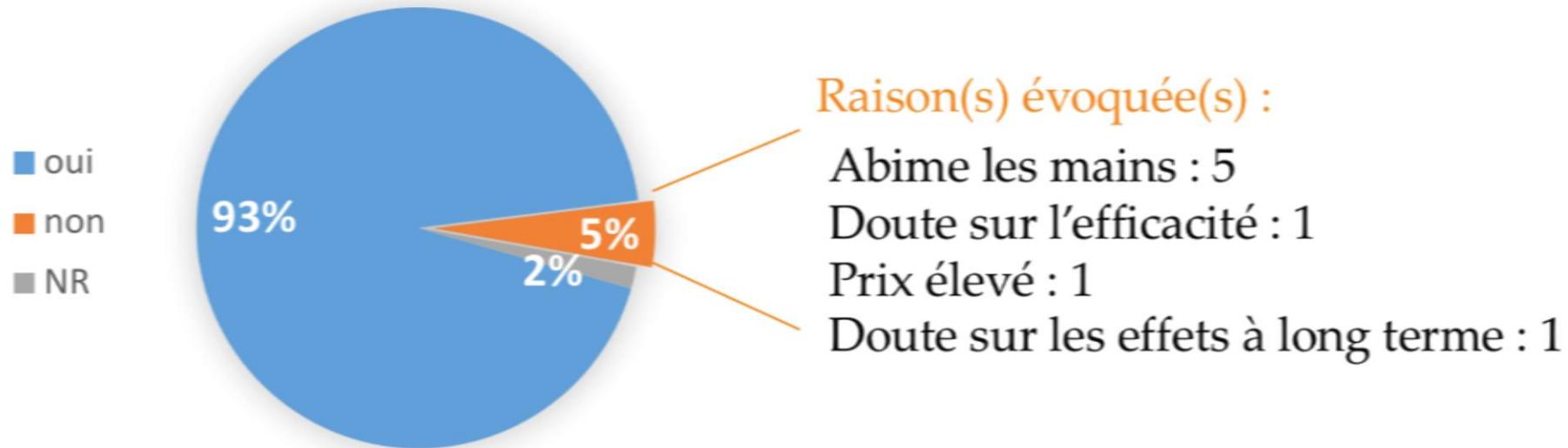
**Si vous êtes victime d'AES, l'avez-vous déclaré ?
40% non déclarés ou pas tous.**

Les atouts :

- Développement de l'usage des dispositifs à usage unique ;
- Utilisation systématique de sets à pansements stériles ;
- Possibilité de prescrire des sets à pansements ;
- Très bonne diffusion de l'utilisation produits hydro-alcooliques (PHA) ;
- Développement du virage ambulatoire : nombreuses perfusions, Picc-line, etc : nécessité de s'adapter et de se former (DPC).

Les produits hydro-alcooliques (PHA)

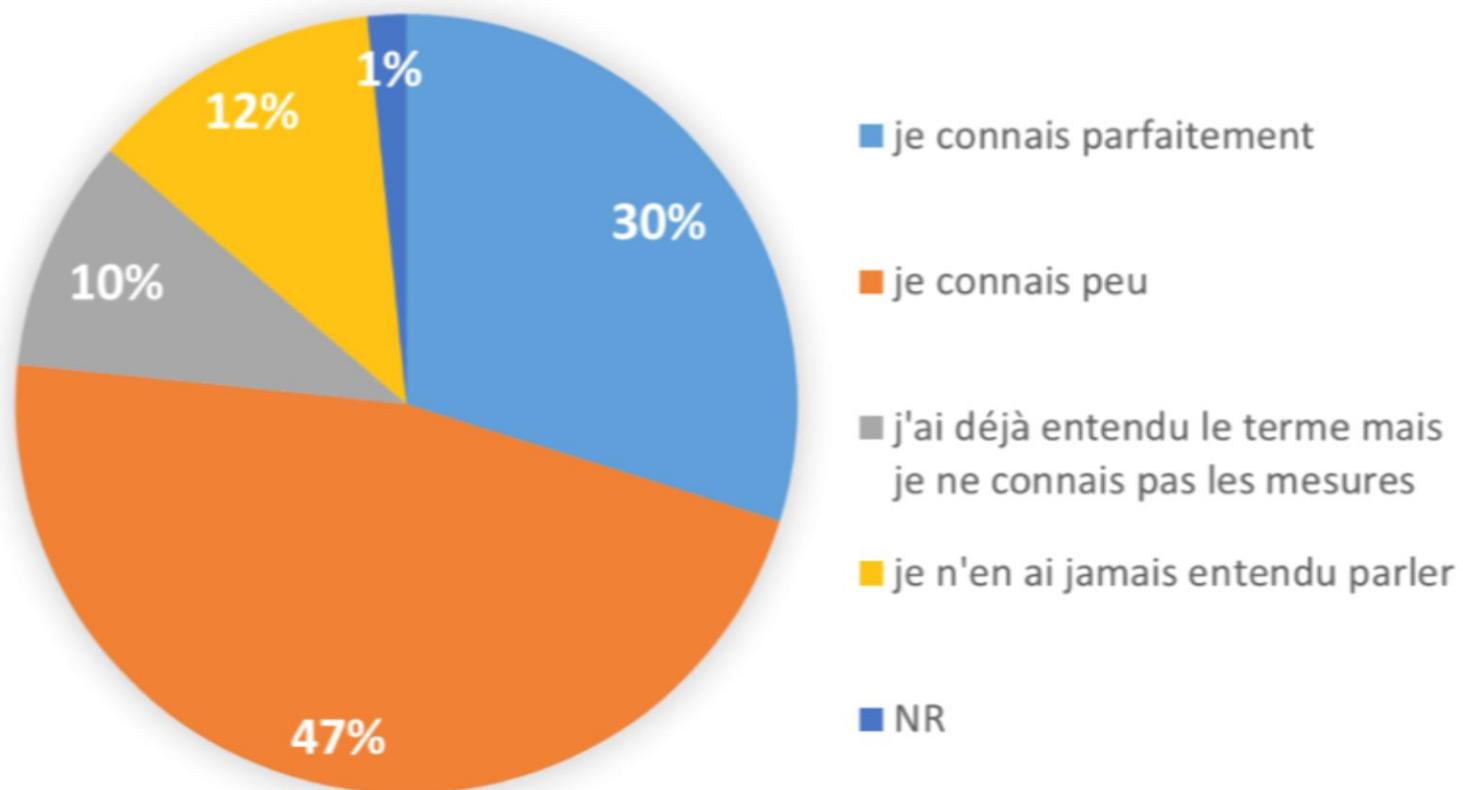
Utilisation de PHA



Perspectives :

- Mise en place du DMP (Dossier Médical Partagé) ;
- Déploiement de Terr-esanté afin d'obtenir les CRH ;
- Utilisation d'applications en mobilité ;
- Diffuser les bonnes pratiques et précautions standard : réunions URPS et Cpias ;
- Réglementation Européenne garantissant des Dispositifs Médicaux (DM) sécurisés.

En hygiène, diriez-vous du concept de "Précautions standard" anciennement appelées "Précautions universelles" que :



AES : bientôt une réglementation européenne pour protéger les IDEL ?

Publié le 03/04/2018 à 11:49



Les eurodéputés se penchent sur la question du matériel et des dispositifs sécurisés nécessaires à la prévention des accidents d'exposition au sang.

Mon compte

Éditer mes informations utilisateur

Me déconnecter

Adhère à la FNI



Ne laissez pas les autres décider à votre place !

J'ADHÈRE



Merci de votre Attention



urps.ide.idf@gmail.com



01 40 64 12 42